

Sentier Transcanadien

**États financiers consolidés
31 mars 2018**

Sentier Transcanadien

États financiers consolidés
31 mars 2018

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	1
État consolidé de la situation financière	2
État consolidé de l'évolution des actifs nets	3
État consolidé des résultats	4
État consolidé des flux de trésorerie	5
Notes complémentaires	6 - 15

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de
Sentier Transcanadien

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de l'organisme Sentier Transcanadien et de son organisme contrôlé, Fondation du Sentier Transcanadien, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 mars 2018, et les états consolidés des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme Sentier Transcanadien et de son organisme contrôlé au 31 mars 2018, ainsi que des résultats de leurs activités et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Richter s.e.n.c.r.l.

Montréal (Québec)
Le 23 août 2018

¹CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A118877

T.514.934.3400

Richter S.E.N.C.R.L./LLP
1981 McGill College
Mtl (QC) H3A 0G6
www.richter.ca

Montréal, Toronto



Sentier Transcanadien

État consolidé de la situation financière Au 31 mars 2018

	Fonds d'administration \$	Fonds affecté \$	Fonds de dotation \$	Total 2018 \$	Total 2017 \$
Actif					
À court terme					
Trésorerie	7 182 810	680 090	-	7 862 900	6 862 259
Placements à court terme	-	-	-	-	3 000 000
Titres négociables	-	-	52 654	52 654	52 654
Débiteurs (note 3)	896 232	-	-	896 232	1 081 827
Charges payées d'avance	51 025	-	-	51 025	102 835
	8 130 067	680 090	52 654	8 862 811	11 099 575
Matériel (note 4)	78 330	-	-	78 330	89 977
	8 208 397	680 090	52 654	8 941 141	11 189 552
Passif					
À court terme					
Créditeurs et charges à payer	560 434	-	-	560 434	522 352
Apports reportés (note 6)	36 552	680 090	-	716 642	773 231
Produits reportés – subventions gouvernementales (note 7 et note 9)	-	-	-	-	113 678
	596 986	680 090	-	1 277 076	1 409 261
Engagements et éventualités (note 8)					
Actifs nets					
Investis en immobilisations	41 777	-	-	41 777	17 597
Fonds de dotation	-	-	52 654	52 654	52 654
Non affectés	7 569 634	-	-	7 569 634	9 710 040
	7 611 411	-	52 654	7 664 065	9 780 291
	8 208 397	680 090	52 654	8 941 141	11 189 552

Voir les notes complémentaires

Au nom du conseil

_____, administrateur

_____, administrateur

Sentier Transcanadien

État consolidé de l'évolution des actifs nets Exercice clos le 31 mars 2018

	Fonds d'administration - investi en immobilisations \$	Fonds d'administration - non affecté \$	Fonds de dotation \$	Total 2018 \$	Total 2017 \$
Solde au début	17 597	9 710 040	52 654	9 780 291	10 549 289
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	7 188	(2 123 414)	-	(2 116 226)	(768 998)
Acquisitions de matériel	16 992	(16 992)	-	-	-
Solde à la fin	41 777	7 569 634	52 654	7 664 065	9 780 291

Voir les notes complémentaires

Sentier Transcanadien

État consolidé des résultats Exercice clos le 31 mars 2018

	Fonds d'administration \$	Fonds affecté \$	Total 2018 \$	Total 2017 \$
Produits				
Subventions gouvernementales (note 9)	1 012 712	1 168 098	2 180 810	5 799 897
Dons	4 106 917	2 197 008	6 303 925	7 548 970
Commandite	112 146	-	112 146	25 000
Revenus de placement	92 457	1 361	93 818	88 079
Revenus divers	31 033	-	31 033	29 079
	5 355 265	3 366 467	8 721 732	13 491 025
Charges				
Aménagement du Sentier	3 128 885	2 329 134	5 458 019	8 738 005
Promotion et publication d'informations relatives au Sentier	1 603 908	1 023 435	2 627 343	2 195 907
Campagne de financement	1 172 914	-	1 172 914	1 577 846
Frais généraux et administratifs	1 458 888	13 898	1 472 786	1 365 222
Commandite	78 257	-	78 257	345 619
Amortissement de matériel	28 639	-	28 639	37 424
	7 471 491	3 366 467	10 837 958	14 260 023
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(2 116 226)	-	(2 116 226)	(768 998)

Voir les notes complémentaires

Sentier Transcanadien

État consolidé des flux de trésorerie Exercice clos le 31 mars 2018

	2018 \$	2017 \$
Activités de fonctionnement		
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(2 116 226)	(768 998)
Amortissement de matériel	28 639	37 424
Apports reportés et affectés comptabilisés au cours de l'exercice	(2 212 674)	(3 347 313)
Produits reportés – subventions gouvernementales comptabilisées au cours de l'exercice	(213 898)	(690 765)
	(4 514 159)	(4 769 652)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Débiteurs	185 595	1 169 626
Charges payées d'avance	51 810	27 329
Créditeurs et charges à payer	38 082	(286 886)
Produits - subventions gouvernementales reçues au cours de l'exercice, reportées aux exercices subséquents	100 220	4 398
	375 707	914 467
	(4 138 452)	(3 855 185)
Activités d'investissement		
Acquisitions de matériel	(16 992)	(1 827)
Produits de la cession de matériel	-	2 018
Acquisitions de placements à court terme	-	(3 000 000)
Cession de placements à court terme	3 000 000	-
	2 983 008	(2 999 809)
Activité de financement		
Apports reçus durant l'exercice reportés aux exercices subséquents	2 156 085	2 165 190
Augmentation (diminution) de la trésorerie	1 000 641	(4 689 804)
Trésorerie au début	6 862 259	11 552 063
Trésorerie à la fin	7 862 900	6 862 259

Voir les notes complémentaires

Sentier Transcanadien

Notes complémentaires

31 mars 2018

1. Nature des activités

Sentier Transcanadien (« STC ») a été fondé en 1992 et est constitué comme un organisme sans but lucratif en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* et comme un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

STC a pour mission de créer, de promouvoir et d'entretenir un sentier récréatif national, d'y relier des sentiers locaux ainsi que de développer et d'aménager de nouveaux sentiers qui prolongent ce réseau de sentiers emblématiques, qui s'étendra d'est en ouest et du nord au sud.

2. Sommaire des principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés en conformité avec les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. L'organisme applique également les Normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé dans la mesure où certains sujets sont abordés dans ces normes et non dans les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Règles de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de STC et de la Fondation du Sentier Transcanadien. La Fondation du Sentier Transcanadien est contrôlée par STC et se consacre à recueillir des fonds pour appuyer STC. Au moment de la consolidation, toutes les opérations intersociétés et les soldes réciproques ont été éliminés.

STC a préparé un jeu distinct d'états financiers non consolidés audités pour l'exercice clos le 31 mars 2018.

Recours à des estimations

L'établissement des états financiers consolidés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif oblige la direction à faire des estimations et à poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants communiqués au titre des actifs et des passifs et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés ainsi que sur les montants communiqués au titre des produits et des charges au cours des périodes visées par le rapport de l'auditeur. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Sentier Transcanadien

Notes complémentaires

31 mars 2018

2. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

Comptabilité par fonds

Les produits et les charges liés au financement de l'aménagement et de l'entretien du sentier ainsi qu'aux activités de promotion et aux activités générales et administratives sont comptabilisés dans le fonds d'administration.

Les produits et les charges liés aux activités précisées par les donateurs sont comptabilisés dans le fonds affecté.

Les dotations sont présentées dans le fonds de dotation. Les revenus de placement tirés du fonds de dotation sont présentés dans le fonds d'administration.

Constatation des produits

STC constate les produits de dons et de subventions à l'aide de la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports affectés (dons désignés) liés aux charges des exercices futurs sont reportés et comptabilisés dans les produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus. Les produits provenant des droits d'adhésion sont constatés selon la méthode de la comptabilité de trésorerie. Tous les droits d'adhésion sont pour une période d'un an et ils sont comptabilisés comme produits dans l'exercice au cours duquel ils sont reçus. Les apports au fonds de dotation sont constatés à titre d'augmentations directes des actifs nets.

Aménagement du Sentier

La majorité des charges liées à l'aménagement du Sentier correspondent à des subventions pour l'aménagement et à du soutien fourni par des partenaires aux groupes de développement de sentiers. Par conséquent, aucun montant lié à l'aménagement du Sentier n'est porté à l'état consolidé de la situation financière dans les états financiers de STC.

Matériel

Le matériel est constitué de mobilier et d'agencements et de matériel informatique, et il est comptabilisé au coût. Il est amorti selon la méthode de l'amortissement dégressif à un taux de 30 % par année.

L'organisme soumet le matériel à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable des actifs pourrait ne pas être recouvrable. Le recouvrement est évalué en comparant la valeur comptable aux flux de trésorerie nets futurs non actualisés attendus devant découler de l'utilisation directe du matériel et de sa sortie éventuelle. Lorsqu'un test de dépréciation indique que la valeur comptable d'un actif n'est pas recouvrable, une perte de valeur est comptabilisée, dans la mesure où sa valeur comptable excède sa juste valeur.

Sentier Transcanadien

Notes complémentaires

31 mars 2018

2. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

Dons de services et d'actifs

Une importante partie du travail de STC dépend de la contribution de bénévoles. Les services de bénévoles ne sont généralement pas achetés par STC et, en raison de la difficulté à déterminer leur juste valeur, ces services ne sont pas comptabilisés dans les présents états financiers consolidés.

STC a reçu des dons en nature sous forme de droits de bénéficiaire sur des emprises ferroviaires. Comme ces actifs n'auraient pas été autrement achetés par STC, le terrain donné n'est pas comptabilisé dans les états financiers consolidés (note 11).

Des dons en nature de 15 666 \$ (22 379 \$ en 2017) ont été comptabilisés dans les états financiers au cours de l'exercice clos le 31 mars 2018.

Instruments financiers

STC évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale. STC évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans l'insuffisance des produits par rapport aux charges.

Les actifs financiers évalués par la suite au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Toute moins-value est comptabilisée dans l'insuffisance des produits par rapport aux charges. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure du coût amorti, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée.

La valeur comptable des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement est ajustée selon les coûts de transaction, qui sont comptabilisés dans l'insuffisance des produits par rapport aux charges à l'aide de la méthode de l'amortissement linéaire. Les coûts de transaction liés aux instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés dans l'insuffisance des produits par rapport aux charges dans la période au cours de laquelle ils ont été engagés.

3. Débiteurs

	2018	2017
	\$	\$
Promesses d'apports à recevoir (note 10)	847 370	966 312
Sommes à recevoir de l'État	44 421	33 314
Subventions à recevoir	-	77 452
Autres débiteurs	4 441	4 749
	896 232	1 081 827

Sentier Transcanadien

Notes complémentaires 31 mars 2018

4. Matériel

	Coût \$	Amortissement cumulé \$	2018 Valeur comptable nette \$	2017 Valeur comptable nette \$
Mobilier et agencements	50 402	43 182	7 220	9 025
Matériel informatique	474 502	403 392	71 110	80 952
	524 904	446 574	78 330	89 977

5. Facilité de crédit

La facilité de crédit de STC comprend une facilité à vue renouvelable de 500 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel de la banque majoré de 1,00 %. À titre de sûreté pour la facilité, STC a contracté une hypothèque mobilière de 500 000 \$ qui constitue une sûreté de premier rang sur la totalité des dettes et des réclamations actuelles et futures de STC, et une hypothèque mobilière de 500 000 \$ qui constitue une sûreté de premier rang sur la totalité des actifs actuels et futurs de la Fondation du Sentier Transcanadien.

STC a contracté la facilité de crédit afin de procurer du financement, au besoin, pour l'aménagement des sentiers avant la réception des dons promis.

6. Apports reportés

Conformément à la politique de comptabilisation des produits de STC, les dons reçus pour des projets précis sont comptabilisés comme produits au moment où les charges connexes sont engagées.

Au 31 mars 2018, un montant de 36 552 \$ (52 218 \$ en 2017) représente la portion reportée des dons en nature de matériel.

	Fonds d'administration \$	Fonds affecté \$	Total 2018 \$	Total 2017 \$
Apports reportés – au début	52 218	721 013	773 231	1 955 354
Dons désignés reçus	-	2 156 085	2 156 085	2 165 190
Dons en nature comptabilisés comme produits au cours de l'exercice	(15 666)	-	(15 666)	(22 379)
Dons désignés comptabilisés comme produits au cours de l'exercice	-	(2 197 008)	(2 197 008)	(3 324 934)
Apports reportés – à la fin	36 552	680 090	716 642	773 231

Sentier Transcanadien

Notes complémentaires
31 mars 2018

7. Produits reportés – subventions gouvernementales

	Total 2018 \$	Total 2017 \$
Produits reportés – au début	113 678	800 045
Dons désignés reçus	100 220	4 398
Dons désignés comptabilisés comme produits au cours de l'exercice	(213 898)	(690 765)
Produits reportés – à la fin	-	113 678

De plus un montant de néant \$ (37 600 \$ en 2017) octroyé par le ministère Communautés, Culture et Patrimoine de la Nouvelle-Écosse a été comptabilisé s à titre de produits au cours de l'exercice.

8. Engagements et éventualités

Engagements

Aménagement du Sentier

Au 31 mars 2018, STC a des engagements totalisant 2 253 610 \$ envers des groupes de développement de sentiers pour le financement de l'aménagement de sentiers.

Contrats de location

Les engagements pris par STC en vertu d'un bail venant à échéance en 2024 totalisent 323 000 \$. Les versements estimatifs minimaux à effectuer par exercice sont les suivants :

	\$
2019	43 000
2020	47 000
2021	50 000
2022	50 000
2023	50 000
Et par la suite	83 000

Sentier Transcanadien

Notes complémentaires

31 mars 2018

8. Engagements et éventualités (suite)

Éventualités

Des avis de cotisation relatifs à la taxe foncière pour STC relativement à ses emprises ferroviaires aux fins d'aménagement de sentiers s'élèvent à environ 160 000 \$. Tel qu'il est décrit dans la note 11, STC a l'intention de transférer le titre des droits sur des emprises ferroviaires aux municipalités et à d'autres organisations.

Selon l'avis de la direction, tous les droits sur des emprises ferroviaires seront transférés, et STC n'aura pas à acquitter les taxes foncières afférentes à ces droits. Par conséquent, les montants n'ont pas été payés et ne sont pas reflétés dans les comptes.

9. Subventions gouvernementales

Subvention de Parcs Canada – 25 000 000 \$

Le 24 mars 2014, STC a signé une convention de subvention de 25 000 000 \$ avec Parcs Canada pour soutenir les efforts déployés par STC afin d'amasser des fonds pour achever le Sentier Transcanadien d'ici 2017. Parcs Canada a versé à STC un dollar pour chaque promesse d'apports et don en argent réel de deux dollars reçue de la part de donateurs autres que des donateurs fédéraux du 1er juillet 2011 au 31 mars 2017. Cette subvention a été prolongée jusqu'au 31 mars 2018.

Les montants reçus durant l'exercice sont les suivants :

	2018 \$	2017 \$	Du 1 ^{er} juill. 2011 au 31 mars 2016 \$	Total \$
Subvention totale				25 000 000
Promesses d'apports et dons en argent reçus durant l'exercice	2 025 425	10 126 664	37 847 911	
Apport de Parcs Canada (50 %)	(1 012 712)	(5 063 332)	(18 923 956)	(25 000 000)
Solde de la subvention à recevoir				-

Sentier Transcanadien

Notes complémentaires

31 mars 2018

9. Subventions gouvernementales (suite)

Subvention du ministère du Patrimoine canadien – 1 000 000 \$

Le 9 mars 2017, la Fondation du Sentier Transcanadien a conclu une entente avec le ministère du Patrimoine canadien relativement à un apport de 1 000 000 \$. Cet apport devait être utilisé pour l'organisation de célébrations du 150e anniversaire du Canada dans les collectivités d'un bout à l'autre du pays, en collaboration avec les partenaires du STC. Le 26 août 2017, des événements se sont déroulés dans le Grand Sentier dans plus de 200 villes du pays.

Les montants reçus et passés en charges durant l'exercice sont les suivants :

	2018 \$	2017 \$	Total \$
Montants reçus au cours de l'exercice	991 800	8 200	1 000 000
Intérêts gagnés	1 361	-	1 361
Montants passés en charges durant l'exercice	(993 161)	(8 200)	(1 001 361)
Solde	-	-	-

Subvention du gouvernement de l'Ontario – 2 750 000 \$

Le 14 février 2014, STC a signé une convention de subvention de 2 750 000 \$ avec Sa Majesté la Reine du chef de l'Ontario pour permettre l'achèvement d'espaces du sentier non encore raccordés, afin de raccorder de façon continue le Sentier Transcanadien dans le sud de l'Ontario d'ici le 31 mars 2016 et de faciliter le raccord du sentier à quatre sites des Jeux panaméricains d'ici le 1^{er} juillet 2015 afin de promouvoir et de célébrer les Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2015, et de s'assurer que les Jeux laissent aux Ontariens un héritage et des avantages à long terme.

Les montants reçus et passés en charges durant l'exercice sont les suivants :

	2018 \$	2017 \$	2016 et avant \$	Total \$
Montants reçus au cours de l'exercice	-	-	2 750 000	2 750 000
Intérêts gagnés	-	(17)	5 436	5 419
Montants passés en charges durant l'exercice	(19 139)	-	(2 736 280)	(2 755 419)
Solde	(19 139)	(17)	19 156	-

Sentier Transcanadien

Notes complémentaires

31 mars 2018

9. Subventions gouvernementales (suite)

Subvention du gouvernement du Manitoba – 800 000 \$

Le 3 novembre 2015, STC a signé une convention de subvention de 800 000 \$ avec le programme Infrastructures Canada-Manitoba au nom du Manitoba, dont l'objectif est de relier des portions du Sentier Transcanadien aménagées dans la province. La totalité de la subvention a été reçue le 5 novembre 2015.

Les montants reçus et passés en charges durant l'exercice sont les suivants :

	2018 \$	2017 \$	2016 \$	Total \$
Montants reçus au cours de l'exercice	-	-	800 000	800 000
Intérêts gagnés	116	4 414	1 701	6 231
Montants passés en charges durant l'exercice	(94 654)	(690 765)	(20 812)	(806 231)
Solde	(94 538)	(686 351)	780 889	-

10. Campagne de financement nationale

STC a entrepris une importante campagne de financement nationale qui s'est échelonnée de 2012 à 2018. Au 31 mars 2018, les promesses de dons en argent à recevoir au cours des exercices ultérieurs s'élèvent à 7 389 000 \$. Ces promesses ont donné lieu à un financement de contrepartie, à raison de 1 \$ pour chaque promesse d'apports de 2 \$, par le biais d'une subvention de Parcs Canada (note 9). Les montants ont été promis pour l'achèvement du Sentier Transcanadien. Les montants non comptabilisés à recevoir au cours des exercices ultérieurs sont les suivants :

	Affectés \$	Non affectés \$	Total \$
2019	1 409 000	1 943 000	3 352 000
2020	597 000	679 000	1 276 000
2021	332 000	502 000	834 000
2022	127 000	500 000	627 000
Autres	300 000	1 000 000	1 300 000
	2 765 000	4 624 000	7 389 000

Des montants à recevoir au cours des exercices ultérieurs, un montant de 847 370 \$ a été accumulé (note 3) et comptabilisé dans les montants de dons reçus de l'exercice clos le 31 mars 2018, puisque les charges liées aux activités précisées par les donateurs ont été engagées.

Sentier Transcanadien

Notes complémentaires

31 mars 2018

11. Emprises ferroviaires aux fins d'aménagement de sentiers

Selon une entente conclue en décembre 1998, STC a accepté, aux fins d'aménagement de sentiers, un don en nature de Chemin de fer Canadien Pacifique sous forme de droits de bénéficiaire sur des emprises ferroviaires dont la juste valeur marchande est évaluée à environ 37 200 000 \$.

Selon une entente, initialement en vigueur le 23 octobre 2000, modifiée pour une entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2001, STC a accepté, aux fins d'aménagement de sentiers, un don en nature de la Compagnie de chemins de fer nationaux du Canada, sous forme de droits de bénéficiaire sur des emprises ferroviaires dont la juste valeur marchande est évaluée à environ 10 000 000 \$.

STC a essentiellement obtenu les emprises ferroviaires aux fins d'aménagement de sentiers, et STC a l'intention de transférer le titre des droits sur des emprises ferroviaires en collaboration avec des organismes provinciaux et territoriaux et autres. Les droits sur des emprises ferroviaires n'ont pas été comptabilisés dans l'état de la situation financière de STC. Au cours de l'exercice, STC a donné ou vendu une tranche de néant \$ (157 227 \$ en 2017) des droits sur des emprises ferroviaires donnés par Chemin de fer Canadien Pacifique et la Compagnie de chemins de fer nationaux du Canada à certaines municipalités et à des particuliers de la province de la Saskatchewan, ce qui a généré des produits de néant \$ (néant \$ en 2017).

Les droits sur des emprises ferroviaires à la valeur estimative initiale, y compris toute variation survenue au cours de l'exercice, se résument comme suit :

	Chemin de fer Canadien Pacifique \$	Compagnie de chemins de fer nationaux du Canada \$	Total \$
Solde au 31 mars 2016	1 726 852	5 235 360	6 962 212
Donnés ou vendus au cours de l'exercice	143 223	14 004	157 227
Solde au 31 mars 2017	1 583 629	5 221 356	6 804 985
Donnés ou vendus au cours de l'exercice	-	-	-
Solde au 31 mars 2018	1 583 629	5 221 356	6 804 985

12. Opérations entre apparentés

En 2018, STC a engagé environ 24 000 \$ (31 500 \$ en 2017) en frais de services juridiques auprès du cabinet d'avocats d'un des administrateurs. Les services ont été fournis dans le cours normal des activités et sont comptabilisés à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties liées.

Sentier Transcanadien

Notes complémentaires
31 mars 2018

13. Instruments financiers

STC, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date de l'état de la situation financière.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière.

STC est exposé à un risque de crédit à l'égard de ses promesses de dons à recevoir. STC évalue, de façon continue, les pertes probables et constitue une provision pour pertes en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché.

STC est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe exposent STC à un risque de juste valeur et ceux à taux variable, à un risque de flux de trésorerie.

Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. STC est exposée à un risque de prix autre par l'intermédiaire de ses placements dans des actions cotées dont la valeur fluctue en fonction du prix coté sur le marché.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que STC éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La gestion prudente du risque de liquidité suppose le maintien d'un niveau de liquidités suffisant et l'accès à des facilités de crédit appropriées. STC est d'avis que ses ressources financières récurrentes lui permettent de faire face à toutes ses dépenses.